L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie, No. 81, RUE CHARTRES.

Journal quotidien ... [illegible] payable d'avance

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY. Soumis à la décision d'une Convention Nationale

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 30 OCTOBRE 1839.

Des exigences typographiques ont retardé de plusieurs jours la publication d'une excellente pièce de vers, sortant de la plume de l'un de nos meilleurs poètes Louisianais, Mr. D. R.; mais nous avons le plaisir d'annoncer qu'elle paraîtra demain.

DU SOI-DISANT PEUPLE ET DE SON ORGANE.

Le journal Ultra-Tory prétend que nous avons voulu dans l'un de nos derniers articles nous moquer du Peuple: et cette accusation aurait le droit de nous surprendre, si nous n'étions habitués depuis *long temps à voir ce journal* se plaire à une singulière confusion d'idées et de mots; mais jamais cette confusion n'a été plus forte qu'aujourd'hui.

Un correspondant écrit deux articles, remarquables par un certain entraînement oratoire, et il s'imagine de les signer du nom de *Peuple*; puis parceque, usant de notre droit, nous disons qu'ils ne renferment guère que de la phrase, on prétend que nous insultons le Peuple! Assurément la chose est fort plaisante, et s'il ne s'agissait pas ici de graves intérêts, nous aurions grand'peine à y répondre sérieusement. Non, Messieurs, non, et vous le savez fort bien, le Peuple n'est pas pour nous un mot vide de sens, un jouet, comme vous le dites: non, nous ne l'avons pas insulté; non nous ne l'avons pas attaqué. C'est vous seuls, ce sont vos idées que nous combattons et il ne faut pas vous retrancher derrière le nom de Peuple. Il ne faut pas l'usurper pour vous en faire un rempart inviolable et sacré. Il ne suffit pas de dire: Nous sommes le peuple! pour que vous nous croyions. Eh! qui donc vous a permis de le prendre, ce nom? Qui donc vous a institué les défenseurs du Peuple? De qui tenez-vous votre mission? Vous vous êtes investi vous-même; mais le peuple n'a pas sanctionné cette investiture. Vous n'êtes pas le Peuple; vous n'êtes pas l'organe du Peuple: vous ne pouvez pas l'être. Le Peuple, le véritable peuple veut l'ordre et la tranquillité, et vous, vous avez prêché le désordre et la perturbation. Le peuple a des idées simples, claires, lucides; il possède la logique du bon sens; et vous, jamais vous n'avez pu suivre une marche constante; vous avez varié du blanc au noir; vos paroles du jour contredisent sans cesse celles de la veille! Vous le Peuple! Mais vous avez toujours été les Séides du pouvoir; les défenseurs obstinés des mesures les plus désastreuses de la déplorable administration qui nous régit. Non, vous n'êtes pas le Peuple; non vous n'êtes pas l'organe du Peuple: vous avez eu beau lui crier: "Soulève-toi!" Votre voix est restée sans écho: le Peuple ne s'est pas ému, il ne s'est pas soulevé, il ne se soulèvera pas: son silence n'est-il pas pour vous un éclatant et solennel démenti?

Ne venez donc plus vous parer à nos yeux d'un titre qui ne vous appartient pas; et quand nous discuterons avec vous, quand nous userons du droit de toute critique loyale et sensée, quand nous prouverons que vos paroles sont obscures, que vos paroles sont vides de sens, ne venez pas crier que nous insultons le peuple, que le peuple demande du pain et que nous, lui répondons par des injures: "est le peuple n'est pas intéressé dans votre cause et vous n'avez pas le droit de l'y compromettre.

N'invoquez plus désormais le nom du peuple; cette mascarade ne ferait plus de dupes, et l'on verrait clairement que vous avez parlé pour vous, rien que pour vous; agi pour vous, rien que pour vous; on verrait que le nom du peuple n'a été prononcé que pour donner plus de force à votre voix. Votre voix! le peuple ne l'entend pas: le peuple vous renie.

Ainsi, encore une fois, dans le débat actuel il ne s'agit nullement du peuple et de ses intérêts; les violentes attaques dirigées contre les banques ne partent pas du peuple; elles ne sont pas l'œuvre du peuple. Elles ne peuvent avoir qu'un seul effet; nuire aux intérêts du peuple. Il s'agit uniquement, qu'on ne l'oublie pas, de quelques individus isolés dont le but est d'intimider les banques pour se faire acheter leur silence par des prêts qu'ils ne peuvent obtenir autrement, et l'on invoque le nom du peuple pour couvrir de son égide inviolable ces misérables intrigues!

Pourrait-on croire qu'il s'est trouvé un journal assez bon pour se rendre l'organe et le champion des auteurs de ces intrigues? En est, ce journal est-il dupe ou complice?

Et maintenant que la question de personnes est éclaircie, maintenant que l'on sait à quels adversaires nous avons à faire, venons au fait. Aujourd'hui, si on ne nous dit pas grande chose de nouveau au moins nous dit-on quelque chose, et nous pouvons comprendre. Mais à quoi, bon Dieu! à quoi réduites les déclamations ampoulées que nous avons subies depuis quelques jours! A recommander des mesures qu'on a déjà prises, à donner des conseils qui pour appartenir au journal ultra-Tory, auraient bien fait d'y paraître un peu plus tôt. Qui donc a le premier recommandé aux banques de ne pas s'engager dans des spéculations commerciales qui ne sont pas de leur domaine? Qui donc doute que les affaires des banques doivent être faites avec honnêteté et prudence? Qui donc veut autre chose que des escomptes justes et équitables? Si vous, croyez-vous que les banques sortent de leur ressort, si vous avez la conviction que leurs affaires sont faites avec déloyauté dites-le, désignez nominalement les coupables et ne venez plus par des invectives et de vagues accusations faire peser sur tous les établissements de banque un odieux soupçon.

Vous voulez aussi, dites-vous, que les bonnes banques se séparent des mauvaises: vous craignez sans doute que ces dernières n'augmentent le mal dont nous souffrons; mais lisez donc les résolutions des Présidents, et vous verrez qu'elles sont conçues de telle façon qu'elles mettent les mauvaises banques dans l'impossibilité absolue d'étendre leurs opérations, dans l'impossibilité absolue par conséquent, d'aggraver le malaise. N'est-ce pas là ce que vous demandez? Que voulez-vous de plus?

Pour nous qui, sans nous prévaloir du nom de peuple, avons la conscience de défendre les intérêts et de vouloir le bien de notre pays avec un désintéressement que nous souhaiterions à nos adversaires, nous répéterons encore le vœu que nous avons exprimé déjà. Que les Banques escomptent avec toute la libéralité que leur permettent leurs moyens effectifs mais qu'en même temps, guidées par une sage prudence, elles se tiennent toujours en mesure de reprendre leurs payemens en espèces aussitôt que les circonstances le permettront; c'est ainsi qu'elles peuvent et doivent maintenir tout à la fois le crédit et l'honneur de la Louisiane.

INCENDIE.

Hier soir, vers 8 heures, le feu s'est déclaré dans une des dépendances de la maison située à l'encoignure du Bassin et du Canal Carondelet. Cette propriété appartenait à la Cie de Navigation d'Orléans. La maison était occupée par Mr. Ranney, ingénieur. Les hangars contenaient des roues, ressorts, etc pour le rail-road commencé par la Cie. le long du Bayou St. Jean.

La maison seule, occupée par M. Ranney, n'a pas été détruite; elle a dû cependant considérablement souffrir. Les hangars de la compagnie de navigation et d'autres baraques adjacentes ont été réduites en cendres. Nous ne savons au juste quel est le montant de la perte, mais nous pensons qu'elle peut-être évaluée à 7 ou 8000 piastres. Les matériaux que contenaient les hangars ont été sauvés.

Accident.—Le brick Joséphine quittait le 20, le port de Philadelphie pour la Nouvelle-Orléans, lorsqu'il heurta le Columbia, près du wharf de Walnut street, beaupré a été cassé et il a fait quelques autres avaries. Il est resté pour se réparer.

On lit dans le New York Express: "Les banques dans leur position actuelle n'escomptent pas; et chacun se plaint de ne point obtenir une piastre d'escompte. Ainsi les négocians ne peuvent rien toucher de ce qui leur est dû au Sud, et ils sont en même temps privés de ceux de toute facilité.

CHINE.

On a reçu à New York, par le trois-mâts Horatio, les journaux de Canton jusqu'au 11 juin.

Tous les négocians anglais ont quitté Canton dans le courant du mois de mai.

L'opium saisi a été détruit.

Il n'y avait à Canton, au départ de l'Horatio, aucun navire américain.

Les affaires languissent et le commerce est presque entièrement suspendu. Cette espèce de crise inconnue tient les esprits en une vive agitation, il règnait parmi [illegible] nois.

A Monsieur le Rédacteur de l'Abeille.

Monsieur,

Lorsque je me suis proposé en rédigeant l'ouvrage dont vous avez bien voulu donner quelques extraits dans votre journal, étant de donner un démenti formel aux philosophes-abolitionistes du Nord des Etats-Unis, de France et d'Angleterre, je désire [illegible] répondu dans ces différents pays; c'est pourquoi je me suis occupé de le faire traduire dans la langue anglaise. En le faisant imprimer à la Nouvelle-Orléans, la dépense sera, il est vrai, un peu plus forte, mais il me semble préférable, car si on le fait imprimer en France ou à New-York, les partisans des doctrines de Mr Comte ne manqueraient pas de dire que c'est raison en avançant qu'à la Louisiane, les maîtres sont encore d'une intelligence tellement rétrécie qu'ils sont dans l'impuissance de rien produire dans les sciences et dans les arts, de ce que produisent les peuples civilisés: la différence, qui d'ailleurs en [illegible] pour chaque exemplaire, ne devra pas [illegible] considérable eu égard aux avantages de présenter à la vieille Europe un ouvrage philosophique marqué au coin de la nationalité, et sortant des presses de la nouvelle [illegible].

D'ici deux ou trois jours une commission composée de citoyens de la Louisiane recevra les souscriptions, et procédera à l'impression et à la publication de l'ouvrage; chaque souscripteur souscrira pour deux exemplaires, l'un appartiendra au souscripteur, l'autre sera envoyé à l'étranger, et donné par les soins de la commission aux personnes qui par leur intelligence peuvent exercer une influence sur la société Européenne, par ce moyen j'espère détruire les impressions fâcheuses et désavantageuses que les philosophes abolitionistes ont donné sur l'esclavage, les mœurs des possesseurs d'esclaves, et le développement de l'intelligence des créoles et des esclaves.

[illegible] ames, et ceux qui portent intérêt au succès de l'ouvrage se rassurent sur l'issue du combat que je vais engager, j'ai compris dès le premier moment la difficulté et l'importance du travail que je m'imposais, j'ai réuni les matériaux qui m'étaient nécessaires et je n'ai parlé que quand l'ouvrage a été terminé. Le fanatisme abolitioniste poussera des cris de rage en voyant lui échapper la proie qu'il croyait tenir, mais quels que soient l'habileté de ses partisans et leurs sophismes je les forcerai au silence ou à reculer en leur présentant la vérité.

ALPH. RIDE.

FEUILLETON.

LA SALLE MYSTÉRIEUSE.

Les environs du lac de Killarney réunissent toutes les beautés de l'Irlande. Les sites tantôt gracieux et fertiles, tantôt sauvages et imposans, qu'y rencontre le voyageur, réalisent à ses yeux le beau idéal d'une nature pittoresque.

Il y avait là un vieux manoir qui dominait cette contrée romantique comme un géant de tristesse éternelle. Il projetait autour de lui sa silhouette gigantesque qui contrastait fortement avec la riante campagne. Pour celui qui passait au loin, le château paraissait tantôt se dessiner sur le fond d'un nuage, tantôt s'élever au milieu d'escarpées forêts, tantôt se confondre avec le lac et les hameaux semés sur ses bords.

Cette magnifique habitation était l'antique résidence de la famille de Cunon.

Le vieux comte était assis dans un fauteuil, près d'un grand feu, quand un rayon du soleil couchant vint frapper ses vitraux. Il fut pris envie de s'approcher de la fenêtre pour se distraire. L'air était calme; sur la surface du lac, unie comme une glace, glissaient des bateaux, qui conduisaient quelques amis du château, venant féliciter le comte de l'arrivée de son fils. La musique de l'un des bateaux fut entendue sur la montagne et monta avec le parfum des fleurs qui entouraient le chateau jusqu'à l'appartement de lord Cunon.

—Quelle délicieuse soirée nous aurons! s'écria-t-il ô nature, que ton influence sur l'homme est grande! J'avoue que je ne connais rien au-dessus de cette vue. Je défie même l'Angleterre d'offrir de pareilles beautés. O Irlande! Terre natale et chérie! Que ton sort est maintenant digne de pitié! Opprimée, calomniée, en proie aux factions, aux discordes civiles; négligée, trahie par tes enfans, tu as perdu ton rang parmi les nations. A quoi te servent tes riches pâturages, tes beaux lacs, et ton climat délicieux? O ma patrie! O mes vertes plaines! puissent mes yeux vous voir ressaisir le bonheur et la paix.

Mais la soirée ne fut pas aussi belle que le comte l'avait espéré. Le vent changea, et la nuit amena l'orage. Les vagues vinrent se briser contre le rivage, de violens coups de tonnerre se succédèrent, des éclairs multipliés pénétrèrent dans le château. Lord Cunon sonna avec force.

Patrick entra. C'était un excellent serviteur, véritablement attaché à son maître. Il avait été le favori du père du vieux lord.

—Quel terrible coup de tonnerre! s'écria-t-il en fermant la porte avec précaution.

—Que le diable vous emporte! répondit le comte. Vous savez que je ne peux supporter le tonnerre, et vous en parlez continuellement.

—Comment puis-je vous offenser, mylord, en disant que l'orage est violent? Il est certain que je n'en ai jamais entendu de pareil. Nous aurons une épouvantable nuit.

—Malédiction sur la nuit et sur vous! Venez plutôt m'habiller pour que je descende au salon, car l'orage me fait mal.

Patrick se retourna pour chauffer son maître, et murmura tout bas:—Quelle doit être la frayeur des pauvres voyageurs au milieu de cet affreux bouleversement de la nature! Priez pour eux, grand saint Patrick!

—Et moi, je maudis encore et votre pitié et l'orage, répéta le comte, en se renversant sur sa chaise comme un homme épuisé par la fatigue et la douleur.

Un instant après, il reprit doucement: Je suis vraiment d'un bien mauvais caractère, n'est-ce pas, mon bon Patrick? Tenez, faisons vite, et vous serez libre toute la soirée.

—Oh! non, mylord, permettez-moi de rester auprès de vous. Je n'aurai jamais le courage de repasser seul le grand corridor d'en bas.

Puis il murmura quelque chose entre les dents comme cela lui arrivait souvent, et s'occupa à arranger les vêtemens de son maître.

—Que dites-vous tout-à-l'heure, Patrick? demanda le comte après un moment de silence.

—Rien, mylord. Je pensais seulement, et la pensée n'est pas un crime.

—Patrick, je vous connais trop bien pour n'être pas assuré qu'il y a quelque chose qui vous occupe, et que vous ne voulez pas que je sache.

Qui peut donc, mylord, vous donner cette idée? Par saint Patrick mon patron, je ne prétendrais pas cacher une épingle, si le diable le savait en le jardinier du château, ce qui serait encore pire.

—Et pourquoi donc accouplez-vous le diable et mon jardinier?

—Oh! pour rien, mylord; il est inutile que je parle, puisque je ne sache rien ce que je dis.

Lord Cunon voulut alors positivement connaître sa pensée. Patrick tout tremblant reprit: N'en déplaise à votre seigneurie, je prie le ciel de donner assez de pouvoir à mon patron pour délivrer notre pauvre Irlande de tous les revenans et sorciers qui nous effraient.... Tout-à-l'heure il faisait une nuit d'enfer dans le corridor, la peur me fit ôter mes souliers pour y passer sans bruit, quand tout-à-coup j'entendis un lourd cliquetis d'épées qui se frappaient et de chaînes que l'on traînait sur les dalles de la grande salle que vous savez.... Milord, je crois sincèrement que le jardinier y est pour quelque chose.

—Taisez-vous, Patrick, ne me parlez jamais de cette salle. Vous savez qu'il s'y rattache un souvenir douloureux pour la famille.

Patrick murmura encore quelques mots; mais le comte ne dit rien, et continua à attacher sa cravate. Puis il s'appuya sur l'épaule de son vieux serviteur et descendit au salon. Ils allèrent tous deux se placer au coin de la cheminée.

Il y avait là une nombreuse réunion. La conversation était générale, et, par une coïncidence singulière, on parlait alors des bruits étranges qui se fait saient entendre dans la grande salle. Chacun apportait son contingent de souvenirs et de suppositions. L'un assurait qu'il avait entendu des voix qui se lamentaient; l'autre qu'il y avait toujours un pas lent et mesuré qui retentissait sur le pavé de marbre. Les vieilles femmes juraient que cette salle était devenue l'habitation de quelques âmes en souffrance, les hommes se jetaient dans de graves questions métaphysiques, les petites filles tremblaient de frayeur, les jeunes cavaliers s'efforçaient de sourire et de faire les incrédules.

—Il ne faut pas rire, messieurs, on ne joue pas avec ces choses-là, dit Patrick sans se lever du coin du feu.

—Qu'avez-vous à dire, extravagant? s'écria lord Cunon qui paraissait souffrir de cette conversation.

—Cet homme a raison, milord, interrompit le curé. Si l'on savait pourquoi votre grand père a fermé cette salle, on s'arrêterait avant de hasarder sur ses livres un sourire de dédain. Mon saint prédécesseur, de bienheureuse mémoire, m'a tout raconté; et vous aussi, milord, vous devez connaître l'histoire de ce manoir.

Le comte s'était mis à tisonner le feu comme quelqu'un qui ne voulait rien entendre de ce qui se disait autour de lui. Mais aux dernières paroles du curé, il lâcha un tison qu'il tenait alors au bout de ses pincettes, et dit:

—Ah! vous connaissez l'histoire de la grande salle .... Ah! Ah! .... Patrick, apportez-moi une bûche.

—Oui, milord; et, puisque l'occasion se présente, je vais la narrer rapidement pour l'instruction de votre fils qui arrive du collège.

Le comte continuait de jouer avec la pincette et de tisonner son feu. Le domestique entra et apporta ce que son maître venait de lui demander. Lord Cunon se mit à refaire le feu, en disant à demi voix:

—Ah! vous voulez instruire mon fils.... Il faut de l'air là-dessous, ou ça ne brûlera pas.... entendez-vous, Patrick?

—"Voilà ce qui se passa un soir, continua le curé. On était réuni dans ce même salon, l'heure était déjà fort avancée, et le temps était aussi affreux qu'il l'est maintenant. La nuit était d'une obscurité impénétrable, les vents se déchaînaient, la pluie poussée par la rafale venait fouetter avec force les vitraux du château. Le vieux curé, qui était un beau conteur, venait de dire une histoire horrible. Son récit avait jeté la terreur dans l'âme de tous ses auditeurs. Toutes les figures s'étaient alongées, toutes les lèvres avaient pâli; chacun était resté cloué à sa place, craignant même de changer d'attitude. Un seul sentiment dominait alors toute la société, et c'était le sentiment si puissant de la peur. Si, par un caprice bizarre de la lumière, la frange d'un rideau ou l'angle d'une boiserie se dessinait sur le mur en lignes fantastiques, celui qui voyait le premier ces profils ébauchés par le hasard, y croyant démêler de magiques ressemblances, s'écriait: Voyez! et tous levaient les yeux consternés et regarlaient, jusqu'à ce qu'une voix répondit:—Bah! c'est le jeu de la lumière. Si au milieu du silence, les gémissemens du vent se glissaient par une fenêtre, volaient le long des corridors, et venaient percer les grands appartemens et se briser contre la porte du salon, celui qui avait cru entendre ce bruit lointain et plaintif s'élever dans le jardin et gagner peu-à-peu la maison, faisait un signe solennel en disant à voix basse: Ecoutez! et tous se tournaient vers la porte et écoutaient, jusqu'à ce qu'un autre criât:

—Je m'en moque, c'est le vent, rien que le vent.

—On ne peut s'en moquer de bonne foi, dit alors le curé, on ne surmonte pas sans effort la tristesse et les frayeurs qu'inspirent ces choses-là. Je parie qu'il n'est peut-être personne ici qui voulût aller écrire son nom dans la grande salle.

A ces mots un jeune homme se leva, et dit: Moi! Ce jeune homme était beau à voir en ce moment. Il était grand et svelte, sa voix était pénétrante, son geste noble et fier. C'était votre oncle, milord, mais vous ne l'avez pas connu.

Lord Cunon avait été plus d'une fois sur le point d'arrêter le narrateur, le respect seul qu'il avait pour son curé l'avait retenu. Cependant son impatience se trahissait malgré lui. Il avançait et reculait son fauteuil, il changeait de posture, et tisonnait son feu avec fureur et criait à haute voix:—Patrick, une bûche.... une bûche ronde, Patrick!

Le curé continua: "Le jeune homme s'avança vers le saint vieillard et lui prit la main en disant doucement, *je tiens la gageure!* Puis, regardant une jeune fille de dix-sept ans avec un gracieux sourire, il lui dit: M'accompagnerez-vous, ma belle cousine?" Ces deux charmans jeunes gens étaient fiancés. Ils saluèrent la société et laissèrent la porte retomber sourdement derrière eux. Un instant après, on entendit l'écho de leurs pas se perdre au bas des escaliers.

Personne ici, pas même milord, je crois, n'est entré dans cette salle où tant de mystères se passent maintenant.

—Non! murmura le comte, non, jamais!.... Patrick, apportez-moi une bûche.... un gros rondin, Patrick!

—"Et je ne crois pas non plus, reprit le curé, que personne ait envie de la visiter. Cette salle ne s'ouvrait autrefois que pour les réceptions extraordinaires. Elle est si grande que le flambeau que les deux jeunes aventuriers avaient pris avec eux ne projetait qu'un cercle de lumière assez circonscrit et laissait les angles de l'appartement enfouis dans une obscurité effrayante. La jeune fille, suspendue au bras de son hardi cousin, regardait autour d'elle et s'arrêtait par intervalle en disant—Henry, écoute! N'entends-tu pas quelqu'un marcher à l'autre extrémité là bas?—Non, répondait le jeune homme, ce n'est que l'écho de nos pas qui va se briser sourdement aux coins de la salle.—N'entends-tu pas deux voix inconnues qui se parlent, une voix d'homme qui répond à une voix de femme? O Henry! cette fois ci, je ne me trompe pas.... on répète là-bas tout ce que nous disons ici. —C'est une erreur, répondait encore le jeune homme, il n'y a que deux personnes dans cette salle, toi et moi. Ce que tu entends, c'est l'écho de nos paroles qui se prolonge dans le silence.—Oh! mais écoute donc! reprenait la jeune fille en serrant convulsivement le bras de son fiancé; et ces chuchotemens mystérieux qui se taisent aussitôt que nous nous taisons, et ces deux ombres qui nous suivent sans cesse depuis que nous avons franchi la porte de cette froide salle, qui se glissent perfidement près du mur, qui tout-à-l'heure s'étaient arrêtées comme nous nous arrêtions, et qui maintenant vont s'abîmer dans les ténèbres?—O ma belle cousine, pourquoi craindre et trembler près de moi? Comment le prestige d'un conte a-t-il pu frapper si fortement votre imagination? Quels vertiges s'emparent de votre âme? Quelles affreuses illusions d'optique vous égarent si cruellement? Vous avez peur? Ce qui vous fait peur, hélas! ce bruit inconnu, étrange, mystérieux que vous entendez, cette ombre qui vous poursuit et vous effraie, tout cela émane de vous, c'est votre ombre qui se transforme en image fantastique, c'est votre voix qui s'éteint quand vous avez cessé de parler. Quelle est donc cette puissance d'un rien, d'un objet imaginaire sur vous? Pourquoi tremblez-vous sans savoir pourquoi, au bruit lointain de vos pas, au son vague de votre voix? Pourquoi la vie de la femme n'est-elle qu'une vie de larmes et de frayeurs? Pourquoi n'appelez-vous pas la fierté à votre secours pour sauver votre âme de ces [illegible] de la peur?

A ce mot de fierté, la jeune fille se redressa et prit le flambeau des mains de Henry, en disant gaîment:—Je vais courir jusqu'au bout de la salle pour vérifier ce que tu viens de me dire."

Pendant qu'elle allait çà et là seule devant Henry, il vint à celui-ci une velléité fatale. Une idée folle, un caprice bizarre qui ne fait que traverser le cerveau, suffit pour détruire et emporter dans sa course deux jeunes vies qui s'ouvraient au bonheur. Henry voulut éprouver le courage de sa cousine. Il se glissa silencieusement le long du mur le moins éclairé, dépassa la jeune fille et s'enfonça bientôt dans l'obscurité.

La pauvre enfant, qui avait déjà l'imagination frappée, poursuivait sa route en chantant et jetait de temps en temps des regards inquiets autour d'elle. Tout-à-coup elle s'arrête: elle venait de voir une ombre colossale se dresser et se mouvoir devant elle. Elle ferma involontairement les yeux et demeura interdite et sans voix. Pourtant le Canada en frappant la terre, le chant [illegible] la gaîté de l'aventure. [illegible] à l'angle du mur. La voix lui revint alors, un cri déchirant s'échappa de sa poitrine, le flambeau qu'elle tenait roula sur les dalles. Henry accourut, il se montra, mais il n'était plus temps. Il trouva la jeune fille morte.

Deux jours après, on élevait pour les deux fiancées, deux tombeaux au milieu du magasin de cette salle, qui fut fermée dès lors.

—Il y a là deux tombeaux, dites-vous? interrompit le fils de lord Cunon; oh! bien! cela m'explique tous ces bruits étranges qu'on y entend à minuit. Ne pensez-vous pas, ajouta-t-il avec ironie, que ce soit les deux fiancés qui traînent leur linceul dans leurs promenades solitaires?

—Qui sait? repartit le curé; il y a certainement quelque chose de mystérieux qui se passe dans cette salle. Le père de milord est une fois l'imprudence de la faire ouvrir et d'y entrer seul. A peine y eut-il fait un pas que son flambeau s'éteignit et lui-même tomba évanoui.

—Eh bien! dit le jeune homme, je promets à toute la société de lui ouvrir les portes de cette salle mystérieuse et de l'y recevoir dans huit jours.

Que dites-vous, mon fils? s'écria lord Cunon en se levant et les yeux rouges de colère. Rétractez-vous, jeune présomptueux, il en est temps encore, rétractez-vous!

Patrick se jeta aussitôt aux pieds du comte pour intercéder pour son jeune maître, il allait même lui embrasser les genoux; mais comme milord tenait en ce moment un gros tison au bout de ses pincettes, le vieux serviteur jugea prudent de se tenir à une distance respectueuse.

Huit jours après cette soirée, la même société était réunie dans le grand corridor du château de Killarney. Le jeune lord fit ouvrir la première porte de la salle. Il en sortit une odeur fétide; mais tout le monde en avait été prévenu. Le jeune homme laissa s'écouler quelques minutes, puis avança successivement quelques flambeaux un peu au-delà du seuil de la porte. Le premier s'éteignit de suite, le second moins vite, le troisième vacilla long-temps avant de s'éteindre. Alors il entra dans la salle avec ses valets et ouvrit à la hâte quelques fenêtres. Une heure plus tard, toute la société s'y promenait et en admirait les magnifiques proportions, et le jeune lord soutenant son père, disait à ceux qui l'entouraient.

—Ceci n'est rien, la chimie a triomphé de bien d'autres mystères. L'imagination est une faculté très-souvent fallacieuse. Elle vit de fictions et de chimères. Le souvenir de la *Salle Mystérieuse* de Killarney en sera long-temps une preuve.

C. D. D.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par J. B. Blache, à son magasin d'encan, No. 29, rue Conti, à 10 heures du matin—Bombazette avariée.

Par le même, à la même heure et place—Couvertures avariées.

Par J. A. Beard, à la Bourse St. Louis, à midi—Deux esclaves.

Par R. B. Sykes, au No. 179, rue St Charles, à 11 heures du matin—Meubles de maison.

Par M. Barnett, à 10 heures, au No. 68, rue Royale—Meubles.

Par J. B. Blache, à 10 heures, dans la rue du Canal—Café avarié.

Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Monsieur l'Editeur,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal qu'un grand nombre de citoyens recommande des trois municipalités, mûs par l'intérêt du pays, sollicitent Monsieur CUVELLIER, col. de la légion, recorder de la 3me municipalité, d'accepter la candidature de maire; et lui garantissent qu'il sera appuyé par de nombreux suffrages

26 oct—3 UN CITOYEN.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des

1ère. 2de et 3me MUNICIPALITES.

Les amis et connaissances de Messrs. *Louis Pilié et R. M. Armel*, et de leurs familles, sont invités à assister aux funérailles de JEAN PIERRE ARTHUR PILIE, qui auront lieu cette après-midi, le 30, à 4 heures et demie précises. Ses restes mortels sont déposés chez son père, rue St. Louis, no. 51, entre Dauphine et Bourgogne. Ceux d'entre eux qui n'auront pas reçu de billet particulier, sont respectueusement invités par le présent.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Goel. D. Moss, Rowe, Pensacola, capitaine. Lady of the Lake, Morris, Brasses River, capitaine

ARRIVES.

Navire Lagrange, Thompson, de Bath Me. (5 oct.) au capitaine.

Goel. Swan, Trainer, de la Mobile.

Polacre Esp. Andromeda, Fabregas, en 6 jours de la Havane.

Steamer Tomochichi, Gillet, de New Iberia, avec du coton, &c.

Steamer Gangee, Wilson, de Vicksburg, avec du coton, &c.

Steamer J. Dupré, Jenkes, de Baton Rouge, avec du coton, &c.

Steamer Houma, Claiborne, d'Alexandrie, avec du coton, &c.

Steamer Wm. Paris, Morrison, de St. Louis, chargé de produits.

Steamer Caroline, Sutton, de Natchez.

MEMORANDA.

Hélé le 26 oct. dans la baie d'Atchafalaya, brick Ozello, en 16 jours de New York pour Franklin, Attakapas.

New York, 20 oct.—Expédiés—Byron, Puriton, pour la N. O.

Boston, 18 oct.—Expédiés—Makersett, Higgins, pour la N. Orléans; Nimrod, Oakman, Mobile. Partis—Lincoln, de Thomaston pour la N. O.

Mr. l'Editeur de l'Abeille,

J'ai lu un article inséré dans votre journal du 23 courant, relatif à la mort d'une petite mulâtresse, mon esclave, qui eût lieu le 9 de ce mois; n'y ayant rien vu qui put me faire penser que cet article s'adressait à moi, j'ai cru devoir me taire; mais depuis j'ai été informé que le public croyait que j'étais l'auteur des bruits qui ont couru sur cette mort, tels qu'empoisonnement, &c.

Je me vois donc dans la nécessité de faire savoir au public, que j'ai répondu à plusieurs de mes amis qui me demandaient de quoi était morte mon esclave, que le Dr. Labatut m'avait dit qu'elle avait été empoisonnée; pour mieux convaincre de ce fait, le Docteur demanda l'autopsie du cadavre qui fut fait par les Docteurs Labatut, Tricou, Solié et Martin. L'estomac fut porté chez Mr. Ruth, pharmacien chimiste, qui après avoir décomposé ce qui s'y trouvait, m'a dit qu'il ne voyait pas ce que c'était, mais que ce n'était certainement pas de l'ipécacuanha; il me montra une fiole d'ipécacuanha décomposé, et la fiole contenant ce qui se trouvait dans l'Estomac et me fit remarquer que ce n'était pas de la même couleur. Je laisse le public juge dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 29 Oct. 1839. P. DELERY.

Le navire UNICORN, capt. A. Childs, de Liverpool, est en déchargement vis à vis l'aile droite de la Presse d'Orléans. Les consignataires sont invités à prendre leurs permis. S. HEATH & co. 30o

Le steamer MADISON, capitaine Freeland, partira aujourd'hui à midi de la rue du Canal. GODFREY LAWRIE & SMALL, 30 oct 36, rue Gravier.

La goélette SEMINOLE pour la Havane, partira aujourd'hui. Les passagers sont requis de se trouver à bord à 5 heures. 30 oct

Le steamer FORMOSA, capitaine Jordan, partira pour Louisville, Aujourd'hui, 30 octobre, à midi précis. Les passagers sont invités à se rendre à bord. PIERCE SHANNON & BRO. 30 o

INSTITUTION McGEHEE, POUR DEMOISELLES.—RUE CLIO.

CETTE Institution sera ouverte, Vendredi prochain, 1er Novembre, et les classes recommenceront immédiatement. 30 oct

BUREAU DE LOTERIE DE PAUL PRY, Arcade Caldwell, près le Théâtre St. Charles.

ON y trouve une fortune faite, en Propriétés Foncières ou en argent comptant. Entrez sans façon et prenez un billet. 30 oct

Le navire NORTHAMPTON, capitaine Joseph Mann, de Liverpool est en déchargement au partenu no. 17, seconde municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises. 29 oct WILLIAM PREHN, 56 Douane.

La barque SOLOMON SALTUS, capitaine Nickerson, de Baltimore, est maintenant en déchargement au bas de la rue Suzette, seconde municipalité. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. G. BEDFORD, 29 oct 22, rue Bienville.

J. B. JUETTE a transporté son magasin rue Toulouse No. 13; anciennement occupé par Mrs Peyroux & Arcueil. 26 oct

PIERCE SHANNON & BROTHERS, marchands à commission et expéditeurs. 26 oct. No. 57, rue des Magasins.

CHANGEMENT DE DEMEURE—J. T. LAGUERENNE & co. ont transporté leur domicile au no. 57, rue Tchoupitoulas. 22o

AVIS—Les soussignés ont transporté leur domicile au no. 24, rue Poydras au no. 99 rue du Camp. 22o KIDDER & HEAD.

JAMES McGLAUGLIN & Co., Marchands à Commission et Expéditeurs, No. 14, rue Gravier, Nlle. Orléans. 11 oct

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES.

SCHMIDT & HAMILTON, *Directeurs.*

Cette Loterie sera positivement tirée le 1er. Décembre. 4 oct

AVIS—On offre $50 de billet portant les Nos. 25, 27, 52, dans la loterie de Caldwell, Oakey & Pritchard.

Ce billet a été vendu il y a 4 jours au bureau de Paul Pry. Une personne qui a rêvé trois nuits consécutives que ce billet gagnait le gros lots, en offre $50. S'adresser au Bureau de Loterie de Paul Pry, à l'Arcade Caldwell. 30 oct

ON DEMANDE—Une bonne cuisinière, pouvant donner de bonnes recommandations. S'adresser au No. 14 rue du Camp, 30 oct

ON DEMANDE—Un jeune garçon pour s'employer dans un magasin et faire les commissions. S'adresser au No. 24, rue de Chartres. 30 oct D. FELT & Co.

LA société qui existait en cette ville sous la raison de Feytel & Huches est dissoute à partir du 29 courant. Les personnes qui doivent à la dite société sont priées de régler leur compte à Mr. N. A. Barbero qui est chargé de la liquidation. 30 oct—3

J. FEYTEL a l'honneur de prévenir ses amis et le public qu'il vient de transporter son établissement dans le passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti, où il continuera le même genre d'affaire en article d'Orfèvrerie et Bijouterie, ainsi que les rabillages de tout ce qui concerne sa partie. 30 oct—3

$15 DE RECOMPENSE seront données à quiconque logera à la géole la négresse FELIX, qui s'est enfuie de la maison Ino. 3, rue de la Victoire, vendredi, 25 du courant: sa taille est d'environ 5 pieds 2 pouces; elle est mince et manque de dents devant, elle parle l'anglais et le français et est âgée de 23 ans. 30o—2

UNE maison à étage, rue Moreau entre les rues du Port et St. Ferdinand. Plusieurs maisons, rue Grande Hommes encoignure d'Enghien.

Aussi plusieurs maisons rue Claiborne entre les rues Ste. Anne et Dumaine, à louer. S'adresser à 30 oct CORDEVIOLLE & LACROIX.

MR. PREMAUX, rue de Chartres, No. 147, sous l'Hôtel d'Orléans, a l'honneur de prévenir qu'il est de retour et qu'il importe de France un bel assortiment de papiers peints dans tous les prix:

Papiers communs de 2 à 6 escalins;

Do fin de 1 à 2 piastres;

Bordures pour ciel de lit;

Papiers unis de toutes couleurs;

Beau sujets coloriés et non coloriés pour salle à manger et café;

Devant de cheminées;

Papier à cintre pour ciel de lit. 30 oct

BARILS A MELASSE A vendre, de 5000 à 7000 barils; 1000 tierçons; 1,000 boucauts et un grand nombre de barriques pour épiceries de tout genre, par 30 oct—1 J. MOULTON, 141 et 143, rue des Magasins.

NOUVELLE DECOUVERTE EN MEDECINE.—Célèbre sirop composé de Salsepareille concentrée et Pillules de Salsepareille.—Celui qui émet une nouvelle théorie ou qui fait une découverte importante dans la médecine, les arts ou les sciences, doit s'attendre à rencontrer de l'opposition, et surtout si cette théorie ou ces découvertes exposent l'ignorance ou la duperie avec lesquels on trompe les ignorants et les crédules. En offrant au public cette nouvelle médecine et ces pillules j'en appelle à son jugement; non aux préjudices, mais au raisonnement naturel. Ma doctrine fait sortir la science de la médecine des ténèbres et l'expose au grand jour, et chacun pourra juger par lui-même de la vérité de ma théorie, et si les témoignages que je soumet sont suffisants, l'on devra y croire.

Que j'ais fait une découverte dans la médecine et physiologie la plus importante à la santé du genre humain que toutes celles qui ont été faites jusqu'à ce jour, ne peut être mis en doute par les plus sceptiques.

Je vais maintenant démontrer en quoi consiste ma théorie et ma découverte importante, et j'ose me flatter de pouvoir prouver clairement que cette nouvelle doctrine est vraie, que ma théorie est basé sur les principes physiologiques et en unisson parfaite avec les lois de la nature. Avant d'entrer en matière, je désire donner des explications sur le mot sécrétion dont je ferais souvent usage.

La sécrétion est cette partie de l'économie animale qui sépare les fluides du corp, *par exemple*: la bile ou le fiel est un fluide et est une sécrétion du foie.

La doctrine que je soutienne et que je peux prouver comme étant la seule vraie est ceci: Que toutes les maladies proviennent de la suppression ou état imparfait de la sécrétion des différens organes, par ex. une personne qui se serait exposée au froid ou à tout autre inconvénient qui lui ferait arrêter la transpiration, ne ressentirait-elle pas des maux de tête et de membres et n'aurait-elle pas la fièvre? Si on parvient à rétablir la transpiration, cette personne malade ne sera-t-elle pas immédiatement soulagée? Tout le monde répondra oui. Prenons encore pour exemple un cas de choléra; ne trouvons nous pas un absence totale de bile dans tout ce que le malade rejette, et aussitôt que l'on peut forcer l'estomac ou le foie à rejeter de la bile, le malade n'est-il pas sauvé? Prenons encore un cas de fièvre jaune. Le vomissement noir n'est-il pas une sécrétion mélangée et à moins que l'on ne puisse arrêter ou changer la nature de cette sécrétion, le malade meurt dans quelques heures, mais si cette sécrétion est changée à un état naturel, la guérison est certaine.

Que remarquons-nous dans l'angine? Ne se forme-t-il pas une membrane dans le gosier, produite par une sécrétion qui n'est pas naturelle et qui menace d'étouffer la vie à l'enfant à moins que l'on n'arrête cette sécrétion et cette irruption? Sans doute.

Prenons un cas de fièvre, qu'observons nous? la peau n'est-elle pas sèche et brûlante ainsi que le dedans de la main et la plante des pieds? Sans doute. La fièvre ne cause pas cet état, mais c'est la sécrétion de la peau qui est arrêtée et qui produit la fièvre. Personne n'a jamais vu la peau brûlante lorsqu'elle est humide ou que la sécrétion est parfaite. Dans les cas de fièvre nous trouvons la langue sèche et une grande soif; quelle en est la cause? Selon ma théorie, je dis que les petites glandes de la bouche et du gosier ne fesant point leurs sécrétions naturelles sont ce qui cause la sécheresse de la langue et la soif. Souvent la constipation accompagne la fièvre et les selles sont noires, vertes ou autre couleur; ceci ne prouve-t-il pas que les sécrétions du foie ou des autres organes sont en mauvais état? Mon sirop et mes pillules feront disparaître la chaleur de la peau en ouvrant les sécrétions. Ils feront aussi disparaître la sécheresse de la bouche en ouvrant le passage des glandes ainsi que des autres organes. Nous croyons que les cas que nous avons mentionnés prouvent notre doctrine. Nous pourrions énumérer toutes les maladies du genre humain et elles prouveraient également la vérité de notre doctrine, mais nous croyons que cela n'est pas nécessaire.

Etant convaincu par expérience que toutes les maladies proviennent de la suppression ou de la dépravation des secrétions, il nous restait à trouver un remède capable d'agir sur tous les organes et leur rendre la vigueur et la santé.

Pensant que ma doctrine que je soutenais était en harmonie avec celle de la nature, j'étais persuadé que Dieu avait créé les remèdes nécessaires, mais j'ignorais qu'il m'eût choisi pour les découvrir et les faire connaître. Que j'aie réussi il n'y a pas à en douter et le sirop et les pillules que j'offre au public, possèdent de grandes mérites et ont les plus grands droits à la confiance, parce qu'elles sont basées sur de justes principes et une connaissance exacte de la cause des maladies.

Ces remèdes donnent de la régularité aux sécrétions et ravivent le système entier.

Ils sont doux, mais très effectifs dans leurs opérations et peuvent être administrés dans toutes les circonstances et à tout âge. Si on les prend quand on est en bonne santé, nous la conservons, et si on les prend quand on est malade, ils nous guérissent. Voilà leurs qualités, leurs opérations et leurs actions.

Ces médecines sont manufacturées et vendues en gros ou en détail, au laboratoire chimique du Sud, à la Nouvelle-Orléans, rue de la Douane, No 96. 30 oct—15 T. S., M. D.

Aux habitans de la Louisiane: Lisez cet avis et sur l'autre côté du journal vous en trouverez un autre, et un autre encore un autre, tous au sujet du SIROP COMPOSE DE SALSEPAREILLE ET DES PILLULES.

AU public de la N.-Orléans et particulièrement aux malades—*La saison—Comment conserver sa santé*—Tous les hommes, les femmes et les enfans devraient prendre médecine à cette époque de l'année et plus particulièrement maintenant; car probablement nous n'avons jamais eu autant de causes prédisposantes à la maladie que nous en avons aujourd'hui. Les divers changemens de l'atmosphère qui agissent si puissamment sur le sang donnent lieu à des maladies malignes et fatales. Le système bilieux se trouve atteint par ces changemens atmosphériques, sans que l'on s'en doute, et si l'on n'a pas le soin de se soigner aux premiers indices de la maladie elle peut devenir grave.

Le thermomètre a baissé ces jours derniers de 33 degrés en 24 heures et quelques jours après il est monté 24 degrés en 24 heures; et ensuite il est descendu de 81 à 50. Considérons seulement ces effets sur le système. Un jour la sueur ruisselle de tous les pores, le lendemain ils sont tous fermés. La transpiration étant ainsi soudainement arrêtée, *doit produire un dérangement* dans l'estomac et les boyaux. Ainsi provient la dyssenterie, les maux soudain de l'estomac que des personnes se couchent en bonne santé et se lèvent avec des coliques terribles. On envoie chercher le médecin, souvent il arrive que le médecin ne lui administre pas le remède nécessaire et que le malade meurt dans peu. Ces accidens peuvent toujours être évités.

En éloignant la cause de la maladie, quelques doses de sirop et de pillules suffisent pour rétablir la santé.

Comme tout ceci est certain et facile et quiconque connaît un peu la médecine, sait que l'on obtiendra toujours ce résultat. Oh! si l'on employait la purgation dans toutes les maladies, nous n'aurions aucune mort soudaine à déplorer—de tels accidens ne seraient jamais causés par la maladie. Toutes les maladies commencent par la douleur; toutes les douleurs sont causées par des humeurs étrangères au corp. La purgation avec les pillules de salsepareille et le sirop ou tout autre purgatif aussi innocent et effectif, chassera ces humeurs par l'estomac et les boyaux. Il est vrai que ceci est un avancé, mais cette avancé a été reconnu vrai par des milliers dans les Etats-Unis.

Le grand objet doit être d'avoir ces médecines par devers soi quand la maladie vous attaque; une dose au commencement en vaudra vingt prises lorsque la maladie aura affaiblie le corp. Qu'il me soit donc permis de recommander aux individus qui tiennent à conserver leur santé d'avoir toujours une bouteille et une boîte de ces remèdes auprès d'eux. L'on ne peut pas mieux employer son argent—Une vie peut être sauvée ou une longue maladie prévenue.

Le sirop composé de salsepareille concentré et les pillules ont guéri depuis leur introduction, plus de 300,000 personnes attaquées de consomption, influenza, rhumes, indigestions, dyspepsia, maux de tête, apoplectie, jaunisse, fièvre tremblante, bilieuse, scarlatine, typhus, fièvre jaune et fièvres communes de toute sorte, l'asthme, goutte, rhumatisme, maladies de nerfs, maladie du foie, pleurésie, ruptures, enflamation, mal d'yeux, épilepsie, pleurésie, hydropisie, picotte, rumes, cholique, cholera morbus, vers, dyssenterie, pierre, surdité, kings, evils, scrofule, érisipèles, vaîures, ulcères, chancres, tumeurs, enflures de pieds et jambes, hémorroïdes, éruptions de la peau surtout les verrures, songes effrayans, maladies de femmes de toutes sortes.

AUX PLANTEURS.

L'on devrait toujours avoir ces remèdes dans les habitations, en cas de maladie. MM. Millaudon & Co. de la Nlle-Orléans, qui ont trois habitations, sont constamment pourvues de ces médecines. Le Genl. Hamilton, de la Caroline Sud, en a fait usage pendant cinq ans sur son habitation et plusieurs autres habitations riches de la Louisiane, de l'Alabama, de la Géorgie, de la Caroline Sud, du Kentucky et des Antilles en font un usage constant.

A vendre au No. 96, rue de la Douane, et l'on ne peut en trouver de véritable ailleurs. 30 oct—15

MR. PREMAUX, libraire et Md de papier peint, rue de Chartre, No. 147, sous l'Hôtel d'Orléans a l'honneur de prévenir qu'il est de retour et qu'il importe de France une grande quantité de marchandises nouvelles qui complète son assortiment déjà très considérable de librairie française et de décoration pour appartement, qui lui permet de vendre en gros et en détail à des prix très modérés.

Papiers communs de deux à six escalins, do fins d'une piastre à deux,

Bordures pour ciels-de-lits et appartements,

Papiers unis do do

Sujets coloriés, do

Vues coloriées et non coloriées pour cafés et salle à manger,

Papier à lettre, écolier et à dessin, de tout forme

Encre de toutes couleurs en boeaux,

Registre français,

Globes terrestres et célestes,

Etuis d'instruments de mathématique,

Portefeuilles,

Articles de bureau en général,

Livres élémentaires pour école et collège,

Dictionnaires de toutes les langues,

Manuel encyclopédique,

Mémoires et Romans,

Choix de rapports opinions et discours de la tribune nationale, 23 vol.

Monde Dramatique, 1re série 7 vol.

Magasin complet de pièces de théâtre, composé de 20,000 pièces détachées,

Classiques latins traduction en regard, édition Panckoucke, 178 vol.

Dictionnaire de la conversation et de la lecture, 52 volumes.

Histoire parlementaire de la révolution française; par Roux, 40 vol.

Histoire du bas empire, 21 vol. St. Martin,

do des Ducs de Bourgogne, par Baraut, 12 volumes.

do de Normands, 2 vol.

do de Paris, par Dulaure, 8 vol.

do de France, par Anquetil, 4 vol.

do des Anglo-Saxons, 1 vol.

Œuvres complètes de tous nos grand auteurs classiques, belle édition, de tous nos auteurs contemporains, édition illustrée et petite édition.

Livres de cadeaux, éditions magnifiques.

do de prière,

Boîtes de jeux pour enfants, en cartonnage, 30 oct.

NORMAN STEEL & CO.—Libraires et papetiers. 14 rue du Camp, tiennent un bel assortiment de papier de toute espèce, réglé, à écolier, à lettre, grand tellière, à enveloppe, doré sur tranches, pour billets. Livres, avec toute espèce de reliure, pour bureaux; encriers ordinaires, en bronze, porcelaine, &c; plumes, pains à cacheter, ardoises, portefeuilles, cartes de visite.

Livres d'écoles, albums, &c &c. 30 oct.

MARCHANDISES DU PAYS—Les soussignés ont en magasin et offrent en vente: 100 balles toile à draps écrue de 7/8 et 5/4; 45 caisses do blanchie, 7/8, 4/4 et 5/4; 50 caisses et 25 balles kerseys et jeans pour nègres; 25 balles coton osnaburgs; 50 caisses bottes et brodequins assortis; 10 caisses imprimés; 5 balles toile d'emballage des Indes de 40 pouces de largeur, à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL, 30 oct 36, rue Gravier.

UN assortiment complet de draps et nouveautés de tous genre, reçu par le navire Rubicon et à vendre par 30 oct CORDEVIOLLE & LACROIX.

BEURRE DE GOSHEN—24 frequins, qualité supérieure, en débarquement du navire Yazoo, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co 30 oct 40, rue Gravier.

SAINDOUX—12 barils, 21 demi do et 118 barillets à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL, 30 oct 36, rue Gravier.

POMMES DE TERRE ANGLAISES—200 boisseaux, à bord le navire Constantine, poteau no. 17, seconde municipalité. S'adresser à bord, au capitaine ou à S. & J. P WHITNEY, 73 Camp.

SIROP DE LIMON—200 caisses, à vendre par 30o J. B. BAILEY, 14 Bienville.

POIVRE DE SUMATRA—En magasin. A vendre par 30o J. B. BAILEY, 14 Bienville.

CAZADORES D'ORLEANS—Attention. Vous prendrez les armes mercredi 30 du courant, à 4 heures de l'après midi pour assister aux funérailles de votre camarade, le caporal ARTHUR PILIE. Rendez-vous place St. Antoine, équipement complet, tenue d'été, gants blancs.

Par ordre du capitaine.

ANT. DUBUC, sergt. major.

Les chefs de compagnie, de la Légion sont respectueusement invités à envoyer chacun un détachement de leur compagnie respective au lieu du rendez-vous. 29 oct—2

AVENDRE pour cause de départ—Une cigarette et les esclaves y employés et les matériaux et marchandises qui en dépendent. S'adresser au No. 114 Vieille Levée, entre les deux marchés à 28 oct—8 ANT. ARRIAS.

39 57 31 47 56 5 46 69 15 48 19 66 29

Numéros sortis du tirage de la loterie de la Louisiane Classe 49.

GROS LOT $5,000. BILLETS SEULEMENT $3.

LOTERIE DE LA LOUISIANE, Autorisée par la Législature, Chapitre LXIII, passé le 21 mars 1839.

CLASSE, 49.

Devant être tirée à la Rotonde St. Charles, Jeudi 31 octobre 1839, à 3 1/2 heures du soir.

D. S. GREGORY & Co. successeurs de YATES & McINTYRE, Directeurs.

75 numéros.—Ballottés 12 sortant.

PROGRAMME:

1 Lot de	$5,000	$5,000
1 "	5,000	5,000
1 "	5,000	5,000

27814 Lots, montant à $145,934

Billets seulement $3—Demi $1.50—Quart 75 cent.

Paquet de 25 billets entiers pour $44, pour 25 demi billets $22, pour 25 quart de billet $11.

S'adresser au bureau des directeurs.

D. S. GREGORY & Co., 35, rue du Canal, une porte après l'encoignure de la rue du Camp. 30oct

Tirage Officiel de la Loterie de la Louisiane,

GROS LOT $50,000. 20,000, 10,000. $5,000—50 de $1,000. Billets $10 seulement.

LOTERIE DE LA LOUISIANE. Classe X pour 1839.

Devant être déterminé par le tirage de la Town Hall, classe no. 9, pour 1839, tirée à Baltimore le mercredi 23 octobre 1839.

La vente des billets jusqu'à vendredi après midi 30 octobre. Le résultat du tirage reçu le vendredi 1er novembre 1839.

D. S. GREGORY & Co, Directeurs.

78 Numéros ballotés—13 sortant.

PROGRAMME:

1 Lot de	$50,000	...est	$50,000
1	20,000		20,000
1	10,000		10,000
1	5,000		5,000
1	3,000		3,000
1	1,973	"	1,973
50	1,000	"	50,000
130	30	"	3,900
4,680	20	"	93,600
27,040	10	"	270,400

32,396 montant à $574,373

PRIX DES BILLETS.

Billets $10, demi do. $5, quarts do. $2 50.

Pour paquets ou simples billets s'adresser aux directeurs D. S. GREGORY & Co., 30 oct 35, rue Canal, N. Orléans.

FARINE—148 barils en débarquement et à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL, 30 oct 36, rue Gravier.

MAIS 468 sacs à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL, 30 oct 36, rue Gravier.

WHISKEY—150 barils à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co. 30 oct 26, rue Poydras.

PORC—300 barils porc mess; 150 M. O. mess, P. O et autres qualités, à vendre par 30 o JUSTUS VAIRIN & Co. 36, Poydras.

FOIN—160 balles foin de l'Est, à bord du navire Lagrange, à vendre par 30 oct S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

SAINDOUX—800 barillets saindoux en feuilles, à vendre par G. DORSEY, 30 oct 44, Nlle. Levée.

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par 30 oct G. DORSEY, 44, N. Levée.

200 BOUCAUTS de sucre, nouvelle récolte, à vendre par 30o R. BRUGIER.

SEL—3000 sacs, fin et gros, de Liverpool, en lots convenables aux acheteurs ALEX. PARK, 30 oct 85, Commune.

FROMAGE—32 boîtes en débarquement du navire Yazoo, à vendre par 30 oct N. D CHAMBERLIN & Co 40, Gravier

BŒUF—276 barils prime bœuf en débarquement et à vendre par R. GRONING & Co.

BEURRE—100 frequins beurre Goshen et de l'Ouest, en magasin et à vendre par 30 oct G. DORSEY, 44, N. Levée.

CIDRE CHAMPAGNE—100 caisses en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, N. Levée.

SAVON—300 caisses marques de Colgate, Brown et de Bendel, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co. 30 oct 40, rue Gravier.

KERSEYS—30 balles, en débarquement du navire Saxon, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

HUILE—1500 gallons huile de baleine raffinée, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

CHALOUPE—Une belle Chaloupe de navire, à vendre à bon marché par DAVIS & HOBART, 18, Douane. 30 oct

MADERE—8 demi-pipes vieux Madère, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

AMIDON—75 caisses amidon d'Allemagne, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co, 30 oct 18, Douane.

HUILE—3000 gallons huile d'automne, en barils et en barriques, à vendre par 30o J. B. BAILEY, 14 Bienville.

POISSON—95 barils Manh den, pour plantations à vendre par 30o J. B. BAILEY, 14, rue Bienville.

THE—Poudre à canon, imperial, hyson et pecco, en gros et petits paquets, à vendre par 30o J. B. BAILEY, 14 Bienville.

CORDAGE—200 rouleaux cordage Manille; 250 do grelin. 30o J. B. BAILEY, 14 Bienville.

CIDRE DE CHAMPAGNE—200 paniers qualité supérieure, à vendre par 30o J. B. BAILEY, 14 Bienville.

BARILS A MELASSE—1000 barils en bon ordre, à vendre par 30o S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

CIMENT ROMAIN—Ciment hydraulique et chaux préparée, à vendre par 30o J. B. BAILEY, 14 Bienville.

SEL DES ILES TURQUES—5000 boisseaux, en débarquement du navire York, à vendre par 29 oct S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

SEL DE LIVERPOOL—3000 sacs en débarquement du navire Bombay, à vendre par 29 oct S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

CHARBON—800 barils charbon de Capel, en débarquement du navire Bombay, à vendre par 29 oct S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

NOIR A SOULIER—Un assortiment de noir à soulier en pâte, en magasin et à vendre par 29 oct FROST & Co, 8, Douane.

TOILE DE DUNDEE—500 pièces grosse toile de Dundee, à vendre par 29 oct ANDREWS & BROTS. 50, Camp.

LARD—150 barriques plats côtes et épaules, en magasin et à vendre par 29 oct S. B. MULLEN, 17, Poydras.

FARINE—1500 barils à vendre par 29 oct G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

TRAITES sur la Havane à vue, à vendre par 29 oct R. GRONING & Co.

PORC mess, prime et pour plantation à vendre par 29 oct S. B. MULLEN, 17 Poydras.

SAINDOUX—200 barillets en magasin et à vendre par S. B. MULLEN, 17 Poydras. 29 oct.

SAVON—800 boîtes, à vendre par 29 oct ED. SPRAGUE, 22, Douane.

PAPIER à enveloppe—1200 rames, à vendre par 29 oct EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

TRAITES sur France, à vendre par 29 oct KOHN, DARON & Co.

JAMBONS enveloppés pour familles, à vendre par 29 oct S. B. MULLEN, 17, Poydras.

DEMI BAS de laine—300 douzaines à vendre par 29 oct FROST & Co, 8, Douane.

FARINE—2000 barils à vendre par 29 oct G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée.

WHISKEY—60 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle Levée. 28 oct

PORC CLAIR à vendre par 28 oct MAHARD & SIGERSON, 38, N. Levée.

BARILS A MELASSE—1100 barils à mélasse à vendre par R. H. WHITE, 40 Poydras. 28 oct.

SUIF—15 barils à vendre par 28 oct. ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

OIGNONS—50 barils et 30 sacs à vendre par 28 oct. ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

AVOINE—1000 boisseaux à vendre par 28 oct. ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

CAFE DE RIO—500 sacs en bon ordre et à vendre par GEO BEDFORD, 12 Bienville 28 oct.

CHANGE sur FRANCE et sur l'Angleterre, à vendre par A. St. GEORGES, 29 oct 78, rue St. Louis.

FARINE DE MAIS—125 barils, à vendre par HADDEN & HALL, 29 oct 33, Nlle. Levée.

JAMBONS enveloppés—25 barils et 10 boucauds à vendre par HADDEN & HALL, 29 oct 33, Nlle. Levée.

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié, à vendre par HADDEN & HALL, 29 oct 33, Nlle. Levée.

EAU DE VIE—Quelques barils vieille eau de pêche, à vendre par HADDEN & HALL, 29 oct 33, Nlle. Levée.

FARINE—800 barils farine en bon ordre à vendre par HADDEN & HALL, 28 oct 33, Nlle. Levée.

SAINDOUX—50 barillets en magasin et à vendre par HADDEN & HALL, 28 oct 33, Nlle. Levée.

PORC PRIME—100 barils à l'inspection et à vendre par HADDEN & HALL, 28 oct 33, Nlle. Levée.

PORC MESS—200 barils porc mess, à vendre par HADDEN & HALL, 28 oct 33, Nlle Levée.

BRODEQUINS pour enfans—20 caisses en magasin et à vendre par FROST & Co, 8, Douane. 28 oct

BLANC DE BALEINE—500 boîtes, en débarquement et à vendre par EDW. SPRAGUE, 22, Douane. 29 oct

MORUE—300 boîtes et 24 tambours morue, à vendre par EDW. SPRAGUE, 22, Douane. 29 oct

CHANDELLES DE SUIF—200 boîtes à vendre par EDW. SPRAGUE, 28 oct 22, Douane.

SARDINES à l'huile fraîches, en débarquement des navires Manchester et Mozart et à vendre par A. St. GEORGES, 78 rue St. Louis, 29 oct.

CAFE DE RIO—250 sacs en débarquement et à vendre par GEORGE BEDFORD, 29 oct 22, rue Bienville.

CAFE de la Havane—500 sacs en débarquement et à vendre par R GRONING & Co.

TRAITES sur la Mobile à courte vue, à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 29 oct 65, Commune.

FICELLE—10 balles, à vendre par 18 oct J. VAIRIN & Co, 26, Poydras

CAZADORES DE ORLEANS—Anuncio—Los compañeros reunirá el Viernes primero de Noviembre proximo en el lugar acostumbrado, à las dos y media en punto de la tarde, con uniforme y capote, chaleco, pantalon y pantalon blanco, con el objeto de marchar al cementerio católico No. 2, à hacer los honores fúnebres à nuestros compañeros de armas difuntos, que allí reposan en paz: esto acto militar y piadoso reclama por si mismo la mas completa asistencia y puntualidad, tanto por el respeto que exciten los que vivieron con nosotros y participaron de nuestra amistad cuanto por ser el dia destinado à la conmemoracion de los finados y en que el militar mas que los otros debe exaltar sus promesas patrióticas y dejar un ejemplo à nuevos bonos su tumba. De orden del capitan.

Nueva Orleans à 27 Octubre de 1839.

29o Fco. GARCIA, sargto. primero.

COMPAÑIA DE CAZADORES DE ORLEANS.

Comision de Panteon.

El primero de noviembre va á celebrarse el cuarto aniversario funeral que la compañía de Cazadores de Orleans presenta á la piedad ante el Panteon, que consagró á las cenizas de sus miembros finados, sobre el cementerio católico No. 2, en 1836, y cuatro veces ha procurado asociar á este acto fúnebre la esposicion de los huérfanos á cargo de la Asociacion Catolica, que los afanes de sus directores y la commiseracion pública cobijaron la piadosa aplicacion, á la mas esencial, á la mas querida de las virtudes, la caridad! Dia de tristes recuerdos! Dia de lúgubre meditacion! Dia que reclama nuestros sufragios en favor de los muertos!.... Este dia reclama tambien nuestra cooperacion á la ecsistencia de una tierna generacion, á su educacion moral, y al progreso util y glorioso de los vivos, y este contraste admirable se cumple por todo un pueblo sobre un campo misterioso en que se encuentran en silencio lo pasado, lo presente y el por venir; la nada y el movimiento; la infancia y la muerte; la inocencia y la espiacion.... Cuantos pensamientos dignos del hombre racional suministra este dia dedicado á la conmemoracion de los difuntos! Cuan eminentes para el Cristiano! Cuan análogos al pio caracter de este pueblo filantrópico! Las preces y la beneficencia templarán el triunfo de la muerte; la vida actual triunfará del fanatismo y de la ignorancia, y esta compañía originaria de las tierras Iberas, y armada en defensa de su nueva patria, los Estados Unidos, depone hoy su fuerza guerrera, y desde el sepulcro eleva su oracion, por los que no ecsisten, al ser supremo y pide socorro al hombre por los que empiezan á ecsistir: el Panteon dispuesto convenientemente, tendrá en su tierno mesas en que los huérfanos recibiran la ofrenda de la generosidad pública. F. ROMERO,

28 oct Presidente de la comision de Panteon.

COMPAGNIE DES CAZADORES D'ORLEANS.

Comité du Panthéon.

Le premier de Novembre prochain aura lieu la célébration du 4me anniversaire funèbre que la compagnie des Cazadores offre à la piété devant le tombeau qu'elle a consacré en 1836, aux cendres de ses membres décédés, dans le cimetière catholique No. 2; pour la quatrième fois aussi les orphelins de l'Association Catholique assisteront à cette cérémonie pieuse, digne objet de la commisération publique et de la plus pure des vertus, la charité. Jour de tristes souvenirs! jour de lugubres méditations! jour qui commande en même temps nos hommages pour les morts et nos bienfaits pour une jeune génération; pour le soutien de sa vie, pour le progrès utile et glorieux de son éducation morale, et, contraste admirable! tout un peuple y concourt, dans un champ mystérieux où se rencontrent souvent silencieusement le passé, le présent et l'avenir, le néant et le mouvement, l'enfance et la mort, l'innocence et l'expiation.... Combien de pensées dignes de l'homme éclairé fait naître ce jour consacré à la commémoration des morts! que ces pensées sont salutaires pour le chrétien; qu'elles s'harmonient bien avec le caractère de ce peuple philantropique! Les prières et la bienfaisance émoussent le triomphe amer de la mort; la vie actuelle triomphe du fanatisme et de l'ignorance, et cette compagnie originaire des contrées Ibériennes, et armée pour la défense de sa nouvelle patrie, les Etats-Unis, dépose aujourd'hui la force guerrière, et du tombeau élevée, pour ceux qui n'existent plus, sa prière à l'être suprême, et demande à l'homme des secours pour ceux qui commencent l'existence: autour du Panthéon seront disposées des tables où la générosité publique pourra déposer les offrandes destinées aux orphelins.

29 oct J. ROMERO, Président du Panthéon.

AVIS—La société existante entre Messieurs Barnett Jr. et P. Lagay, étant expirée le 18 du courant, se trouve dissoute de consent accord.

P. Lagay, reste seul chargé de la liquidation.

M. BARNETT, Jr.

29oct—3f(10) P. LAGAY.

LE propriétaire du drey No. 1546 est prié de rapporter son reçu pour 10 caisses de marchandises, marquées B. P. Carpentier, enlevées du navire Tilsitt, faute quoi il sera poursuivi conformément à la loi. GEO. GREEN & BRO. 26 Camp 29 oct.

$25 DE RECOMPENSE

Pour l'arrestation et mise en prison des esclaves suivans, appartenant au soussigné, lesquels ont disparu de l'habitation de Mr. De La Croix, dans la nuit du 4 ou 5 courant. LOUIS, mulâtre, âgé de 40 ans, taille 5 pieds 9 pouces, mine dure, marchant voûté et les pieds en dedans. BETSY, négresse, âgée de 36 ans, et femme de Louis, elle est bien de figure, a le nez pointu et le regard méchant, ils ont emmené avec eux leurs trois petites filles, Nisbet âgée de 5 ans, Virginie âgée de 2 ans, et la dernière à peine née.

Louis a été vue plusieurs fois dans les rues. Ces esclaves sont Américains, parlent mal le français, et se tiennent en ville et dans les faubourgs.

26 oct—2 Z. CAVELIER

A LOUER—Le premier étage de la maison No. 24, rue de Chartres, étant une grande chambre de 6 pieds de long sur 22 de large et ayant trois fenêtres sur le devant et sur le derrière. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser sur les lieux.

30 oct—3 DAVID FELT & Co.

CLOUX, &c—300 barils cloux assortis, en débarquement de la barque Salomon Saltus, et 400 boîtes savon no. 1, à vendre par 29 oct R. H. WHITE, 40, Poydras.

TOILE, Corde et ficelle d'emballage—900 pièces grosse toile du Kentucky de 44 pouces de large, 1200 rouleaux corde du Kentucky et 20 balles ficelle en magasin et à vendre par LAYET ET AMELUNG, 28 oct 17, rue du Commerce.

MARCHANDISES SECHES—Reçu par le Rubicon et maintenant en magasin; une petite facture de robes brodées, pèlerines, tabliers, habits d'enfans, voiles en blonde &c, à vendre en gros, chez LOREILHE & VALETON, 28 oct encoignure Royale et Douane.

HUILE—36 barriques huile raffinée blanchie, 20 barils huile de baleine raffinée et 4 barriques huile de spermaceti, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 28 oct 134, rue des Magasins.

JAMBONS et plats côtés—10 boucauds jambons enveloppés et 50 boucauds plats-côtés, première qualité, à vendre par LAYET & AMELUNG, 28 oct 17, rue du Commerce.

PORC—500 barils mess, 200 do prime, 350 do morceaux de croupe et jarrets, à vendre par LAYET & AMELUNG, 28 oct 17, rue du Commerce.

TRAITES sur Philadelphie et New York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp

SACS en pitre—20,000 sacs de différente grandeur à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 28 oct 134, Magasins.

FARINE—500 barils farine superfine, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 28 oct 38, Nouvelle-Levée.

PORC—800 barils mess, prime, M. O. &c. à vendre par MAHARD & SIGERSON, 28 oct 38, Nlle-Levée

SAINDOUX—800 barillets en magasin et à vendre par G. DORSEY, 28 oct 44, Nouvelle-Levée.

RIZ—30 tierçons reçus et à vendre par LAYET & AMELUNG, 28 oct 17, rue du Commerce.

SAINDOUX—200 barillets, à vendre par LAYET & AMELUNG, 28 oct 17, rue du Commerce.

BŒUF prime—200 barils, à vendre par LAYET & AMELUNG, 28 oct 17, rue du Commerce.

BEURRE—Quelques barillets, à vendre par LAYET & AMELUNG, 28 oct 17, rue du Commerce.

HARDES POUR NEGRES—60 balles hardes de différentes étoffes à vendre par 28 oct. ISAAC BRIDGE & Co, 134 Magasins.

BRODEQUINS POUR NEGRES &c.—300 caisses brodequins de toute grandeur à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 31 Magasins. 28 oct.

CAFE—ET CIGARES DE LA HAVANE—250 sacs café; 500,000 cigares, regalias, canones, trabucos, à vendre par J. ROBERT & Co. 23 oct.

SEL—3200 sacs sel de Liverpool en débarquement en bon ordre et à vendre par 28 oct. ALEX. PARK, 85 Commune.

HARRICOTS—30 barils en débarquement et à vendre par ABRAHAM TRIER, 28 oct 34 Gravier.

ORGE ET POIS—en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

FLANELLES blanches, vertes et rouges, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

BAS de coton et de laine et 1/2 bas, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

MERINOS en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

CHALES de laine et de coton, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

MOUCHOIRS imitation madras, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

TOILE à draps de Russie, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

GANTS de laine et de coton, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

BRODEQUINS—30 caisses en magasin et à vendre par FROST & Co. 26 oct 8, rue de la Douane.

CIGARES—300,000 cigares espagnols et américains de différentes marques à vendre par 26o J. L. CARMAN, 41 et 43 Poydras.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par BLANCHARD EIMER & Co. 26 oct—10 26, rue Bienville.

MOUCHOIRS DE SOIE—200 pièces mouchoirs du Pongee, à vendre par 29o FROST & co. 8 Douane.

FARINE—1000 barils farine en bon ordre pour l'exportation à vendre par 26 oct. HADDEN & HALL, 33 Nlle. Levée.

CIMENT—500 barils ciment hydraulique en bonne condition à vendre par 26 oct. GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

BRIQUES A FEU—10,000 briques de Baltimore à vendre par GEORGE BEDFORD, 26 oct. 22 Bienville.

TRAITES sur Baltimore, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co 26 oct 26, rue de la Douane.

CACAO—150 sacs en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville

VERMICELLE—50 boîtes, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

JAMBONS de Westphalie, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

PORC pour PLANTATION—250 barils à vendre par HADDEN & HALL, 26 oct 33 Nlle Levée

BARILS A MELASSE—200 barils, à vendre par JAMES L. CARMAN, 26 oct 41 et 43, Poydras.

VITRES de différente grandeur, à vendre par JAMES L. CARMAN, 26 oct 41 et 43, rue Poydras.

MAIS et Avoine—En magasin et à vendre par MAHARD & SIGERSON, 26 oct 38, Nlle. Levée.

LARD—50 boucauds plats-côtés, à vendre par 26 oct M. MAHER, 16, Douane.

ACADEMIE DE DANSE.—Madame M. DEVOTI a l'honneur de prévenir ses élèves ainsi que les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il ouvrira son cours le 15 novembre prochain. Il enseignera la danse moderne, toute espèce de pas, de nouvelles figures de contredanse et valses.

Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance dans cette branche d'éducation sont sûres d'obtenir des succès, fondant-elles douées des moindres dispositions.

CONDITIONS.

Chaque mois payable d'avance.

Deux leçons par semaine auront lieu dans l'après-midi à 6 heures du soir.

Le temps de ces deux leçons sera égal à celui de trois.

Prix par mois,	$8
Idem dans les institutions, 3 leçons par semaine,	$
Leçons particulières, lorsqu'il y aura plusieurs personnes réunies, 12 cachets par quinze pour chacune,	10
Leçons pour deux personnes, 12 cachets idem,	12
Leçons individuelles, idem	18

Il sera fait une réduction pour les pères et mères qui auront plusieurs enfans. Les personnes ficennes sont priées de produire de bons renseignemens à cette admission. 30o

BITUME VEGETO-MINERAL PARISIEN. M. MILLIET vient de fonder, dans cette ville, une société pour l'exploitation du Bitume Végéto-Minéral Parisien.

En général, il ne suffit pas, en matière d'industrie, de surprendre la confiance par de pompeux prospectus, le public doit, autant que possible juger par comparaison. Mr. Milliet a envoyé au mois de novembre dernier, et des travaux qu'il a exécutés ensuite jusqu'à ce jour, sont de nature à faire apprécier le mérite de ses produits.

Il a l'honneur d'offrir ses services à MM. les propriétaires de la ville et des environs.

Le bureau d'administration est situé rue Bourbon, No. 368, entre les rues Hôpital et Quartier. 29 oct—5

A LOUER—Une maison et une grande écurie, située dans la Seconde Municipalité, au coin des rues Pathynie et Bacchus. Pour les conditions, s'adresser au No. 107, rue Bourbon. 25 oct—2p-2s

A LOUER—Trois beaux Magasins à 4 étages, situés rues de la Vieille Levée, Bienville et Conti.

Une belle maison à trois étages, avec dépendances, rue des Ursulines près de la Levée.

AUSSI—3 Maisons neuves à 3 étages, avec dépendances, situées encoignure des rues Viradre et Marigny, près du Rail-Road.

Pour les conditions qui sont avantageuses, s'adresser à LOUIS GALLY, 25 oct—3 No. 79, rue Toulouse.

A LOUER—Ce joli magasin presque neuf et nouvellement réparé, situé dans la rue Royale, joignant celui de M. Benjamin Lacoste, entre les rues Conti et St-Louis. La possession en sera donnée immédiatement.

AUSSI—Une grande écurie et une remise, en bon ordre, la porte se trouve sur la rue Conti, derrière la Banque de l'Etat de la Louisiane. S'adresser au bureau de l'Abeille. 15 oct

A LOUER—Deux maisons en grande bâtie et spacieuses, sises à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier. S'adresser à Mr. Pierre Soulé, rue St-Louis. 14 oct

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de la France, d'Angleterre et d'Allemagne un grand assortiment de marchandises sèches, en part propres aux marchés mexicains:

Molesskins anglais, satin tops (beaverteens), soieries, imperiales; velours, velveteens, bas et gants en coton, laine et soie; flanelles anglaises, blanche, rouge et jaune; flanelles à demi-laine, à demi-laine; mérinos anglais et français, couleurs assorties; mouchoirs en coton, fil et soie; calmuck anglais; damask anglais, drap pour nègres; casimirs (dosskins) anglais pour pantalons; couvertures anglaises; beaver coatings; drap grande largeur ang; châles en coton et laine, &c.

18o J. F. VLES & co, 44 rue de Chartres.

ARRIVANT du Havre, par le navire Indiana. 12 douzaine, fromages d'Hollande (têtes de maures.)

20 meules de gruyère.

50 fromages pâte grasse, d'Hollande, à vendre par GUERIN & POUVERIN, 29 oct—6 enc. Royale et Dumaine.

EN débarquement de la goélette Water Witch de la Havane:

4 barriques amidon manioc,

25 caisses confitures assorties,

6 barils gouyave, en boîtes, à vendre par GUERIN & POUVERIN, 29o—5 encoignure Royale et Dumaine.

ISAAC BRIDGE & Co, 134 Magasins, ont en magasin et offrent en vente:—12,000 aunes en pitre de différentes grandeurs; 278 rouleaux corde d'emballage; 50 boîtes blanc de baleine, 1ère et 2de qualités; 850 boîtes savon de différentes marques; 100 boîtes chandelles de blanc de baleine; 50 barils huile de spermaceti; 50 barils huile de baleine raffinée, pressée en hiver; 20 barils huile de baleine raffinée; 100 pipes, demi et quart de pipes et octaves vin de Madère de Sicile des marques Ingham, L. P. Ziga & Cols; 7 demi pipes et 4 barriques eau-de-vie de Champagne et cognac; 120,000 cigares principe; 10 balles toile à draps de Russie; 170 balles toile à draps du pays de 3/4 et 4/4; 46 caisses toile à draps blanchie; 11 balles cotonnade de Lowell, de 3/4 et 4/4; 30 balles drill de coton de 3/4; 1 caisse imprimés américain, 19 caisses drills bleus de diverses manufactures, 20 balles osnaburgs de Lowell de 7/8 et 4/4; 18 balles flanelle blanche et rouge, 9 balles et caisses Kerseys; 31 balles linseys des diverses qualités; 14 caisses Washington jeans; 2 caisses pantalons mexicaines; 19 caisses mouchoirs du Pongee et autres; 1 caisse châles rouges; 20 caisses parapluies de 24 à 28 pouces; 62 caisses brodequins, bottes et souliers; 100 caisses hardes pour la saison; 65 caisses chapeaux en laine, soie, feutre et castor; 20 caisses hair et cuir de Dunlap; 19 grosses cartes à jouer; 16 caisses balances patentées. 28 oct

CHARBON—Les soussignés viennent de recevoir de Liverpool et de Philadelphie un approvisionnement de charbon Cannel, Lehigh et Peach Mountain, de première qualité passé au crible, en boucaut et par baril, qu'ils offrent à vendre en quantité convenable aux acheteurs, à des prix modérés. Les ordres laissés à leur bureau No 55, rue Bienville, au premier, seront immédiatement exécutés. 26 oct B. & A. BOULIE.

ALMANACH POUR 1840.

CALCULE pour la Nouvelle Orléans, à vendre en gros et en détail, à la librairie de Loisière, encoignure Royale et Ste. Anne.

LE soussigné offre à vendre, ayant droit au drawback:

20 demi pipes Cognac, 4e preuve;

20 quarts do 3e preuve;

200 caisses Vin rouge St Estèphe;

TH. BARBANCEY, 28 oct— 26, rue Jefferson.

EAUX DE VIE—30 barils whiskey de Monongahela, 20 du eau de vie de pêche, 15 demi do do, 25 barils eau de vie du pays, 5 pipes genièvre de Hollande de différentes marques, 25 barriques de pays, et vins de différentes marques, à vendre par 26o J. L. CARMAN, 41 & 43 Poydras.

CLARET, Cigares et Whiskey—60 boîtes claret St-Julien; 50 barils whiskey common; 8000 cigares canadores, à vendre par CHAMPOMIER & GIRAUD, 26 oct 6, Nouvelle-Levée.

BEURRE DE GOSHEN—20 frequins, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 27 oct 38, Nlle. Levée

CIGARES de la Havane—40,000 en débarquement et à vendre par E. A. BRIDGE, 60, Gravier. 26 oct

BŒUF—20 demi barils, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 26 oct 63, rue Gravier

WHISKEY—20 barils, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 26 oct 63, Gravier.

FARINE—500 barils farine, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 26 oct 63, Gravier.

LARD—100 barriques plats côtes, et 80 boucauds épaules, à vendre par 26 oct BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

PLOMB ET SON—75 sacs plomb et 200 de de son, à vendre par 26 oct BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

PORC—40 barils porc de plantation, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 26 oct 63, Gravier.

BARILS A MELASSE—50 barils, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 26 oct 63, Gravier.

TABAC—103 boucauds tabac du Missouri, et 20 do tiges de do, à vendre par 26 oct BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

FICELLE—800 livres ficelle, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 26 oct 63, Gravier.

MULETS ET CHEVAUX.

UN lot de beaux Mulets et Chevaux jeunes, à vendre par MAUNSEL WHITE & Co. 24 oct—4 rue Gravier.

TABAC DE VIRGINIE—100 caisses à vendre par P. SHANNON & BRO. 24o

A VENDRE par les soussignés—Reçu par la goélette Banner, de Vera Cruz, 6 balles Salsepareille. J. T. LAGUERENNE & Co, 23 oct 57, Tchoupitoulas.

PORC ET FARINE—100 barils porc prime; à do farine superfine, en débarquement et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 23 oct 36, Gravier.

SARDINES A L'HUILE FRAICHES—En débarquement du navire Rubicon, et à vendre par 26 oct A. ST. GEORGES, 78, St. Louis.

FICELLE—5,000 livres en magasin et à vendre par SAMUEL BELL, 25 oct 89, rue des Magasins.

VIEUX WHISKEY de riz—6 barils à vendre par SAMUEL BELL, 25 octo 89, rue des Magasins.

EAU-DE-VIE de pêche—Quelque barils en magasin et à vendre par SAMUEL BELL, N-25 oct 89, Magasins.

TRAITES sur Philadelphie et New-York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 21 oct 50, rue du Camp.

SUCRE LOUISIANE—100 boucauds qualité supérieure, à vendre par 19 oct CHARLES CLEGG, 47, Royale

LARD—100 boucauds plats-côtes et épaules, à vendre par BOGERT & HAWTHORN 19 oct 63, rue Gravier

EAU-DE-VIE—4 demi pipes à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 19 oct 63, rue Gravier.

CAFE—200 sacs café prime, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 19 oct 63, rue Gravier.

VIN—36 boîtes Sherry pâle et madère en demi et quart de barriques, à vendre par 19o BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier

PAPIER à enveloppe—1200 rames à vendre par 21 oct EDW. SPRAGUE, 22, Douane

SACHAROMETRES et Thermomètres pour l'usage des planteurs, à vendre par 21 oct HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

SAINDOUX—445 barillets en débarquement et 300 barillets en magasin, à vendre par 21 oct LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

SAVON—150 caisses savon No. 1 extra, à vendre par EDW SPRAGUE, 21 oct 22, rue de la Douane.

BEURRE de l'Ouest—50 barillets, à vendre par 18 oct J. VAIRIN & Co, 26, Poydras

WHISKEY DE RIZ—30 barils, à vendre par 18 oct J. VAIRIN & Co, 26, Poydras

TOILE et Corde d'emballage, à vendre par 18 oct R. GRONING & Co.

CHANGE sur New York et Paris, à vendre par 18 oct PREVOST & LARUE, 6, Royale.

SUCRE NOUVEAU—10 boucauts sucre de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par CARRIERE, DARAN & co. 18o no. 11 et 15, St. Louis.

MORUE—200 boîtes, en débarquement du navire Tremont, à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co, 18 oct 68, Vieille Levée.

HUILE—20 barriques huile pressée en hiver, en débarquement et à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co, 18 oct 68, Vieille Levée.

BAS de laine—300 dz en magasin et à vendre par 19 oct FROST & Co, 8 Douane.

POUR LOUISVILLE ET Cincinnati—Le superbe steamer WILLIAM PARIS, capt. Morrison, partira samedi 2 novembre, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, vis à vis la rue Bienville ou à P. SHANNON & BROTHERS, 57 Magasins.

Le Wm. Paris ne tire que 30 pouces d'eau et prendra tous les frais des marchandises embarquées à son bord. 30 oct

POUR MEMPHIS, Randolph, Princeton, Vicksburg, Grand Gulf, Natchez et les ports intermédiaires—Le steamer WASHINGTON, capitaine P. Hard, partira Vendredi 1er. Novembre. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Conti, ou à W. S. BROWN, 30 oct 36 rue Gravier.

POUR LOUISVILLE et les ports intermédiaires—Le rapide steamer LEXINGTON, partira pour ce port Jeudi, 31 octobre à midi précis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 30 oct JOSEPH LANDIS & Co.

POUR VICKSBURG, Rodney, Grand Gulf, Natchez et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur AUGUSTA, capitaine Gates, partira pour les ports ci-dessus jeudi, le 31 courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 29 oct SMITH & VOORHEES, 25, Camp.

POUR ST-LOUIS, Alton et les ports intermédiaires—Le bateau-à-vapeur PLATTE, capitaine Jones, est maintenant prêt à recevoir du fret et partira mardi le 29 courant, à 4 heures du soir, pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue Poydras, ou à BOGERT & HAWTHORN, 29 oct 63, rue Gravier.

POUR ST. LOUIS, ALTON & QUINCY—Le bateau à vapeur BELLE OF MISSOURI, capitaine Finch, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira jeudi le 31 courant, à 4 heures. Ce bateau tire peu d'eau et conséquemment ne pourra être retardé sur son voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue Poydras, ou à 29o KIDDER & HEAD, 99, rue du Camp.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Bateau pour passagers—Le bateau à vapeur MENTOR, capitaine Dunnica, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, et allant à bord, partira samedi le 2 novembre, à 10 heures du matin. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Poydras ou à GODFREY LAWRIE & SMALL, Le Meteor prendra du fret pour la rivière Blanche, Helena, Memphis, Randolph et Mills' Point, &c. 29 oct

POUR MONROE, HARRISONBURG et Ouachita—Le bateau à vapeur ECHO, capt. J. Yarrington, est maintenant prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et partira mercredi matin, 30 courant, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face la rue Conti ou à 29 oct. J. HALL & A. B. BEIN, 19 Nlle. Levée N. B. L'Echo tire peu d'eau et se rendra aux lieux de destination sans difficulté.

POUR LAKE PROVIDENCE, Vicksburg, Grand Gulf, Rodney et Natchez—Le bateau à vapeur Emperor, capt. A. Auter, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, mardi le 29 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le North American Hotel ou à PIERCE SHANNON & BRO. 29oct. 57 Magasins.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati, Pitsburg et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur VIENNA, capt. Patterson ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus mercredi le 30 courant, à 4 heures P. M. Le Vienna porte une plus forte cargaison et tire moins d'eau qu'aucun autre bateau sur la rivière. Pour la balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue Lafayette ou à 27 oct. HADDEN & HALL, 33 Nlle. Levée.

POUR CINCINNATI ET LOUISVILLE—Le bateau à vapeur A. FUSELIER, capitaine B. Johnson, est maintenant en chargement pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires sur les rivières du Mississipi et de l'Ohio, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face la rue Poydras ou à J. HALL & A. B. BEIN, 21 oct 19, Nouvelle-Levée.

POUR ST LOUIS & ALTON—et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur MADISON, capt. Rob Freeland, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue du Canal, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 26 oct 36 Gravier.

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Un bateau à vapeur solidement bâti, tirant seulement 30 pouces d'eau, du port de 130 tonneaux, ayant 150 pieds de longueur, 6 pieds de hauteur et pouvant porter 1000 balles de coton, sera vendu à bas prix si l'on s'adresse immédiatement aux soussignés. PIERCE SHANNON & BRO. 24o 57, rue des Magasins.

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Le beau bateau à vapeur INVINCIBLE, presque neuf et tout fourni de tout ce qui est nécessaire, pouvant porter 1500 balles de coton, sera vendu à des conditions avantageuses si l'on s'adresse immédiatement à P SHANNON & BRO, 57 Magasins. L'Invincible partira de Louisville aussitôt que l'état des eaux le permettra. 22o

POUR LA MOBILE—La goel. MOUNT MORIAH, capitaine Rogers, partira le 30 courant. Pour fret ou passage s'adresser à 28 oct S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR LA MOBILE—La goel. SWAN, capitaine Trainer, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 29 oct J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR CHARLESTON—La goélette ELISABETH, capitaine Bone, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 28 oct 65, Commune.

POUR NEW-YORK—Le 5 novembre. Le navire paquebot FRANCIS DEPAU, capitaine C. Forbes, partira comme ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY, 86, Gravier 28 oct

POUR LIVERPOOL—Le navire CONSTANTINE, capitaine Winsor, partira sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

A FRETER POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier EVERETT capt. Fitch, du port de 250 tonneaux, est prêt à recevoir sa cargaison. S'adresser à J B JUETTE, 29 oct 13, rue Toulouse.

POUR MATANZAS—La goélette VINCENTA, capt. Antonio Ros, et maintenant prête à recevoir sa cargaison et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 28 oct J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

POUR LA HAVANE—Le brick espagnol EMILIO, capt. Sust, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à 28 oct. CUCULLU LAPEYRE & Co.

POUR BALTIMORE—La barque IRAD JERKY, capt. Stevens, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 29 oct GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

POUR BOSTON—Premier navire—Le navire paquebot CHARLESTON, capitaine D. Eldridge, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face la rue St. Joseph ou à JOHN A. MERRITT, 26 oct 53 Camp.

POUR LA HAVANE—La goélette fine voilière SEMINOLE, capitaine Johnson, partira Mercredi prochain. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à 26 oct R. GRONING & Co.

POUR LA MOBILE—La goélette HORNET, capt. Johnson, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à 25o J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune

POUR PENSACOLE—La goélette MARY ELLEN, capt. Jarvis, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 25 oct 65, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE—La goélette SELECT, capt. Williams, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 25 oct 65, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le brick de première classe GRAND TURK, capt Winsor, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 23o KIDDER & HEAD, 99 Camp.

POUR BOSTON—Le brick BOY, capitaine Williams, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton et 50 tonneaux fret lourd, s'adresser à bord, ou à 25 oct J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire NONANTUM, capitaine Hamburg, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à 25 oct J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR VERA CRUZ (*Premier Navire.*) Le mistico espagnol CEFIRO, capt. Rosés ayant la majeure partie de son chargement engagée partira immédiatement pour le port ci-dessus, pour la balance du fret ou passage, s'adresser à M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co, 24 oct. rue Toulouse No. 27

POUR LA VERA CRUZ—La goélette A. I. CALEDONIA, capt. Peters, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Jefferson ou à HUGO C. GILDEMEESTER, 24 oct. 45 Bienville.

POUR CHARLESTON, S. C.—Le brick CATHERINE, capitaine Rose, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à 23o J. W. ZACHARIE & co, 26 Douane.

POUR KINGSTON, Jamaïque—Le brick GANNICLEFT, doublé et chevillé en cuivre, partira cette semaine pour le port ci-dessus. Ce navire a deux chambres séparées et peut prendre 30 passagers. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capt. à bord ou M. P. Levy, Nlle. Levée ou à 23o R. GRONING & co.

POUR BOSTON—Le beau navire EAGLE, capitaine Adams, partira sous peu. Pour fret s'adresser à bord, pied du rail-road ou à GEO. GREEN & BRO, 26, Camp. 18 oct

POUR BOSTON—Le brick GALEN, capt. Gberchall, sera prêt à recevoir du fret le 21 courant et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à E. A. BRIDGE, 19 oct 60, Gravier.

POUR PHILADELPHIE—La barque HERCULES, capitaine James Marks, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens s'adresser au capitaine à bord, deux rangs au-dessous du Marché aux Légumes, ou à N. F. COMLY & Co. 14 oct 97, rue du Camp.

CLOUX—1000 barriques cloux de Boston assortis, en magasin et à vendre par 26oct JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

CIDRE—130 barils cidre supérieur de Champagne à vendre par JOHN A. MERRITT, 25 oct 53, Camp.

TOILE A DRAPS—20 balles grosse toile écrue du pays, en débarquement du navire Tremont, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 18 oct 50, Camp.

PORC mess—800 barils à l'inspection à vendre par 19 o HADDEN & HALL, 33 Nlle Levée

VENTES A L'ENCAN.

AVIS D'ENCAN.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public en général, que dorénavant les jours de vente par ceux qui sont dans l'usage de leur confier leurs ventes de marchandises, auront lieu le jeudi de chaque semaine, pour ceux qui ne se conformeront pas à cette décision afin de ne pas souffrir de la perte leur crédit, et les jours de paiement aux porteurs de marchandises, auront lieu le samedi de chaque semaine. Ces jours seront exclusivement consacrés à cet effet et aux ventes à la Bourse.

29 oct—1y DEJOUX & FERNANDEZ, 114, rue Chartres.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, aujourd'hui, 30 oct. à 10 heures du matin, dans la rue du Canal, entre Levee et Magasins, pour compte de qui il appartiendra—36 sacs café, avarié à bord du brick Good Hope. 30 oct.

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

IL sera vendu jeudi prochain, 31 du courant, à une heure après midi au No. 98, rue de Chartres, dans le magasin dernièrement occupé par M. Huchet à Peytel.

Un assortiment complet de vitrières, comptoirs, tentes et autres articles. 30 oct

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu *Mercredi, le 30 courant, à midi, à la Bourse de la Cité*

Le nègre JOHN, âgé de 23 ans.

Le nègre JOE,

Ces deux nègres sont bons pour les travaux de champ et bateliers, pleinement garantis des vices et et maladies prévues par la loi.

Les actes de vente, par devant L. B. Marks Esq. notaire pub. aux frais des acquéreurs. 29 oct—3

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mercredi, le 30 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, no 29, rue Conti, pour compte de qui il appartiendra:

1 balle de bombazette, supérieur endommagée, venant de New York. 29o

PAR BACH & CALHOUN.

IL sera vendu jeudi le 7 novembre, à 10 heures, A. M. à la demeure de J. L. Florance, Esq. encoignure de la rue du Camp et Carré Lafayette.

Tous les meubles de ménage, etc. d'articles variés et choisis formant un des plus beaux mobiliers que l'on puisse trouver en ville.

Conditions à la vente. 29 oct

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, ler novembre à 10 heures, dans la rue Toulouse, No. 57, pour cinq différens comptes:

1600 cajons de vin de marque assortis,

100 paniers Champagne mousseux,

15 demi-pipes eau de vie, 4e preuve,

15 do de fine champagne,

30 sacs de sel. 29o—3

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, Mercredi 30 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

Une balle couverture de laine, importée et avariée à bord du brick Everett, capitaine Fitch, venant de Marseilles. 28 oct—3

PAR R. B. SYKES.

Vente de Meubles.

IL sera vendu Mercredi le 30 courant, à 11 heures, au No. 179, rue St. Charles, près le carré Lafayette;

Un superbe assortiment de meubles, consistant en partie des marchandises suivantes, savoir: 2 douzaines chaises d'acajou; 2 bureaux à tiroirs en acajou; une tables à piler, dessus en marbre, sideboard; 8 canapés; 1 grande table à pieds en griffes à dîner; 2 grandes glaces françaises; bureau de toilette, bois de lit, matelas en crain; 4 superbes rideaux de fenêtre, avec ornements riches, complets; lampes astrales, couteliers, verres coupés, porcelaine et faïence, dapis, meubles du cuisine, &c, &c. Ces articles sont du dernier goût et ont été en usage très peu de temps. Conditions comptant. 26oct—2

PAR M. BARNETT.

Vente de Meubles.

IL sera vendu, Jeudi 31 du courant, à 10 heures du matin, au no. 29 rue Royale, entre Conti et Bienville.

Une quantité de meubles consistant en tables, chaises, armoires, tapis, etc.

Conditions, comptant. 28 oct

PAR M. BARNETT.

Vente de meubles pour cause de départ

IL sera vendu, Mercredi 30 du courant, à 10 heures du matin au no. 68 rue Royale, entre Conti et Bienville

Une quantité de meubles tels que: armoires, lits, tables, chaises, tapis, glaces, etc.

Conditions, Comptant. 28 oct

A VENDRE PAR DIDION, Courtier.

UNE maison près la rue du Cirque, rue Perdido sur un terrain de 25 sur 118.

Un lot de terre faubourg des religieuses rue St.-Amand près la rue St. André 60 pieds sur 100.

Un lot, rue des Ursulines, entre Robertson et Claiborne 30—120.

Une maison rue des Marais encoignure Bayou.

Une	do rue d'Amour entre Ursulines et françaises. terrain de 39—120.
Une	do rue des Bons-Enfans près français, terrain de 37 sur 120.
Une	do rue des Français près Bons-Enfans, terrain 31—100.
Une	do rue St. Antoine près Bons-Enfans, terrain 30—60.
Une	do rue Dumaine près Claiborne, terrain 30—90.
Une	do rue Villeré près Dumaine, terrain 30—90.
Une	do rue Bourgogne près St. Louis, terrain 30—120.

Un terrain rue Perdido près St. John 30—120.

Un do rue Mandeville près Greed 45—120.

Une maison rue Apollon, près Amour, terrain 60—120.

Une	do rue St. Antoine près Moralès terrain 60—120.
Deux	do sur le bassin Carondelet.
Une	do rue Morales entre Mandeville et Marigny terrain 39—71
Une	do rue de Craps près Mandeville terrain 30—60.
Une	do bourg McDonough encoignure Jefferson et deux autres terrain de 120 carrés
Une	do même lieu terrain de 150 sur 300.
Une	do rue St. Philippe près Claiborne faubourg Tremé terrain 32—1.8.

Un terrain rue Royale près Hopital de 21—148.

Une maison rue Tremé près Ste. Anne, terrain 45—95.

Une	do rue des Remparts près Hôpital.
Une	do rue des Marais près Ursulines.
Une	do rue des Ursulines près Royale.
Une	do do près Bourgogne.
Une	do rue Condé près Ursuline
Une	do rue des Remparts près Bienville.

Beaucoup de nègres et négresses bien recommandés.

Une superbe habitation paroisse Plaquemine.

Une do do paroisse Lafourche intérieur.

Une briqueterie avec nombre d'esclaves.

Le sus nommé vient de recevoir de New-York une machine à brique pour échantillon pouvant être mise en opération par un cheval ou une machine à vapeur et pouvant faire 10,000 briques par jour seule-ment par 2 personnes. 16 sept—1

VIN, HUILE D'OLIVE ET BOUCHONS—En débarquement du brick Esprit, de Marseilles, à vendre par le soussigné:

100 barriques vin Bergasse,

150 paniers d'huile, marque Dedegé d'Irani,

120 barriques vin Bethford à Bendel,

100 paniers d'huile, marque Plagnol,

6 balles bouchons fins.

En magasin.

100 paniers bouteilles,

100 caisses salaisons,

75 caisses vin muscat,

50 caisses absynthe,

60 caisses liqueur assortis,

50 caisses vermicelle,

10 caisses macaroni

20 balles amandes fraîches,

16 sept. L. G. SASSINOT, No. 90 rue St. Louis

REÇU en consignation et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste-Anne.

Livres de Droit.

Pailliet. Pothier. Pardessus. Toullier.

de Médecine.

Manuel d'anatomie de Phrénologie Mérat, dictionnaire de matières médicales, Payen, chimie industrielle.

Sciences et Arts.

Physique de Desprets et de Pouillet; cours d'agriculture par Raspail; de de construction par Sganzin; de de dessin industriel par Deville Thiry.

Plus: Un assortiment de Romans nouveaux des meilleurs auteurs.

AUSSI: Un grand assortiment de livres élémentaires, et de livres de prières nouveaux. 23jt

AVIS.—RALPH HUBBARD, ci-devant associé avec Messrs. Smith Hubbard & Co. s'étant associé avec Messrs. Smith & Wright de New-York, continuera les affaires de celles au No 5, rue de Chartres, sous le nom de

7 sept—1m RALPH HUBBARD & Co

SOCIETE FORMEE.

JOSEPH A. SPRAULE & W E BUCHANAN, se sont aujourd'hui associés pour la transaction des affaires à commission dans cette ville, sous le nom de Spraule et Buchanan. Etant tous deux acclimatés, ils se proposent de rester toujours en ville et se devouer entièrement aux intérêts de leurs amis qui leur adresseront des consignations.

JOSEPH A. SPRAULE, 10 sept W. E BUCHANAN,

ANDREWS & BROTHERS, MARCHANDS A COMMISSION. No. 50, rue du Camp.—Nouvelle-Orléans.

J. J. ANDREWS, Z. ANDREWS, 16 juillet E. L. ANDREW

BUCKNER & FOUTE, Avocats, Clinton (Mississippi) Références à Messrs.

ALEX. GRANT, HENDERSON & GAINES, SMITH & ROORHEES, ARMSTEAD & SPRING, GEO. BERGEROT, } Nouvelle-Orléans.

27 sb—6m

GRILLES DE CUISINE PATENTEES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir au No. 57, rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus—Pour l'économie, la facilité et la commodité, ces grilles, surpassent toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour. Elles sont garanties donner satisfaction et dans le cas contraire elles seront déplacées sans aucun frais aux acquéreurs.

GEORGE PIERCE, Agent. 57, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année dernière:

MM. Charles Harrod,	Col. Wm. Christie,
Sam. J. Peters,	Benj. Story,
William Brand,	Henry Lockett, Esq.
J. W. Breedlove,	W. A. Gasquet,
J. H. Leverich,	A. S. Buckner.

18 a

HOTEL DE NEW BRIGHTON.

Passe Christian, Miss.

Ce superbe établissement bien connu est maintenant ouvert pour la saison sous la surveillance de Mr. John McDonnell. L'on a fait de grandes améliorations dans cet établissement en y ajoutant d'autres bâtisses, chambres à dîner, salle de bal, chambre de billards, nine pin alleys, écuries et maisons de bains. De grands efforts ont été faits pour rendre cet établissement un élégant rendez-vous. Il y a cinquante jolies chambres pour familles et l'on a préparé de jolies maisons en dehors pour les messieurs. L'on trouvera toujours des jolies chaloupes voilières ou pour la pêche ainsi qu'une bonne bande de musique. L'on peut faire des parties ou des excursions sur cette partie du golfe qui se trouve en face de la maison et qui est entourée par plusieurs belles îles, parmi lesquelles se trouve Cat Island, Ship Island, Horn Island et les chandeleurs.

Un sac aux lettres est déposé dans la barre de l'Hotel de l'Exchange, N. O. auquel l'on portera attention. McDONNELL & WATERMAN, 11 ja Hôtel de l'Exchange.

LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment de draps noir et divers couleurs pour habit et redingote, satin uni et rayée pour pantalon, étoffes en soie et cachemir pour gilet, qu'il offre à vendre en gros ou en detail à des prix très modiques.

11 sept BEAUCHERY, Magasin de Mrs. Wooie et Sallé.

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

LE temps de mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recommencerai mon cours de danse, le 25 courant prochain. Je manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remerciements à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent.

16 a J. DEVOTI.